



# PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Affaire suivie par : Esther CHEKROUN

Unité départementale de l'Isère

Pôle Risques Technologiques

Unité SEVESO plateformes

Tél. : 04 76 69 34 07

Courriel : [esther.chekroun@developpement-durable.gouv.fr](mailto:esther.chekroun@developpement-durable.gouv.fr)

Ref : 2021 – Is 159 RT

Monsieur le Directeur,

L'inspection des installations classées a réalisé un contrôle de votre établissement situé sur la commune de Saint Maurice l'Exil le 6 avril 2021.

En application des articles L.171-6 et L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du rapport que je transmets à monsieur le préfet du département de l'Isère.

Cette visite d'inspection a mis en exergue 2 non conformités et 4 observations détaillées dans le rapport joint. Il vous appartient de mettre en œuvre des actions dans les délais fixés à l'annexe 1 du rapport joint au présent courrier.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'Inspecteur de l'Environnement

Monsieur le directeur  
M. GENEST Jérôme  
Société NOVACYL  
rue Gaston Montmousseau  
38556 SAINT MAURICE L'EXIL

Copies ECh (UD38),